

Zeitschrift: Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Band: 38 (1981)

Heft: 11

Rubrik: Chez nous

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 10.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Remise des diplômes aux maîtres de sport de Macolin

L'Ecole fédérale de sport de Macolin a remis le diplôme de «maître de sport» à 32 candidats, et ceci après une période de deux ans d'études théoriques et pratiques. Parmi ceux-ci, on trouve 6 Romands (4 garçons et 2 filles), à savoir Corinne Arm (Genève), Carmen Stritt (Fribourg), Jacques Calame (Moutier), Jean-Marc Rosset (Genève), Maurice Weibel (Fontainemelon) et Walter Zwygart (La Chaux-de-Fonds). M. Clément Gilardi, responsable de la formation de maîtres de sport de l'EFGS s'est déclaré très satisfait de cette session et du bon esprit dont ont fait preuve les élèves durant leurs deux ans d'internat.

Heureuse initiative lausannoise

Publication d'un guide sportif

«Le sport est un art. Une recette morale dont l'exercice est physique». C'est cette pensée de Jean Giraudoux qu'a choisie M. Jean-Claude Rochat, municipal, président de la Commission des sports, dans son introduction du Guide sportif lausannois, phrase qui illustre fort bien la vocation que Lausanne veut se donner en se qualifiant de «ville sportive», ceci d'autant plus qu'elle est le siège de l'olympisme depuis 1915.

Afin d'assurer la politique générale d'information prévue par la Municipalité et de promouvoir les activités sportives en permettant d'y accéder facilement, les autorités en collaboration avec l'Office du tourisme et des congrès de Lausanne et la Commission municipale des sports, ont édité une brochure de conception simple et rationnelle qui non seulement montre la diversité des sports sur notre territoire communal mais donne tous les renseignements nécessaires pour y participer activement.

Pour tous les goûts

On sera peut-être étonné de constater le nombre de disciplines auxquelles les Lausannois peuvent accéder: de l'aile delta, en passant par les arts martiaux, le culturisme, la danse amateur (eh oui, c'est maintenant un sport!) le kayak, la pétanque, le skateboard, la spéléologie, le squash, et jusqu'aux majorettes – sans oublier les sports plus traditionnels – un nombre infini de possibilités sont offertes au public.

Chaque famille recevra par conséquent ce Guide sportif, de format modeste et pratique, sous forme personnalisée; les écoles, les clubs, l'ADIL et les hôtels ne seront également pas oubliés par cette distribution.

Les amateurs pourront ainsi trouver sans difficulté les noms et adresses des responsables des clubs qui les intéressent; des plans ont même été imprimés pour situer l'endroit où se déroulent ces différentes activités sportives. Point de discrimination dans cette brochure qui se veut le symbole de la conception sportive de nos autorités; le sport individuel (par ex. piste Vita), le sport «pour tous» partant du concept que chacun peut avoir la possibilité d'exercer une discipline sans pour cela devoir faire partie d'une association ou d'une société, le sport de compétition et – pourquoi pas – le sport «spectacle», sont énumérés dans ce Guide. «Aucune de ces formes de sport n'est condamnable» a précisé M. Rochat «pourvu qu'elle reste sportive au sens noble et ne tombe ni dans le mercantilisme ni dans la politique».

Le budget du service des sports se monte à 12 millions; la réalisation de ce Guide a coûté 50 000 fr. Voici un montant raisonnable pour une lacune importante maintenant comblée. Lausanne à vocation sportive, qui déjà a reçu les championnats de judo, lutte et escrime et s'apprête à accueillir l'an prochain ceux de golf et de dressage, (et selon toutes probabilités en 1984 ceux de curling) prouve ainsi de façon concrète son intérêt pour ce qui, dit-on, aide à posséder «un esprit sain dans un corps sain!» par Françoise Cottet
«La Revue de Lausanne»

Lutte antidopage: l'aviron en pointe

L'aviron se met en pointe dans la lutte contre le dopage. C'est là sans doute le résultat le plus important du congrès de la fédération internationale (FISA), qui s'est tenu à Munich pendant l'entracte des Championnats du monde. En un peu plus d'un an, depuis que la FISA a étendu les contrôles aux régates internationales, cinq cas ont été officiellement détectés: un rameur et une rameuse soviétiques aux Régates de Mannheim ainsi qu'un Suédois à Lucerne en 1980, un rameur bulgare à Vichy et une Bulgare à nouveau, pendant les Championnats du monde féminins, cette saison.

Dans trois cas sur cinq, il s'agissait d'anabolisants, ces «engrais» du muscle qui permettent d'accroître considérablement en un temps record la masse musculaire d'un athlète. Les contrôles permettent actuellement de détecter un sportif «gonflé» aux anabolisants si ceux-ci ont été absorbés moins d'un mois auparavant. En multipliant les coups de sonde, en cours de saison, la FISA avait déjà rendu les «cures» plus difficiles.

Cette fois, la FISA a décidé d'aller beaucoup plus loin encore en formant une «brigade antidopage». Dirigée par le médecin de la FISA, M. Hans Howald, elle aura pour mission d'aller

effectuer des contrôles pendant les stages hivernaux. Autre innovation, les athlètes, ces machines à produire des médailles, ne seront plus les seuls sanctionnés. La FISA s'est donné la possibilité, en modifiant ses règlements, de frapper également l'environnement des rameurs, souvent plus responsable que le sportif lui-même, que ce soit le médecin, l'entraîneur, le club ou même la fédération. La première victime de ce nouveau règlement pourrait bien être la fédération bulgare, qui a été menacée de sanctions à Munich moins d'un mois après avoir organisé à Sofia les Championnats du monde juniors.

Les contrôles hivernaux ne sont pas une idée nouvelle et ont été préconisés en athlétisme notamment. Reste à pouvoir les mettre en pratique. M. Thomas Keller, le président de la FISA, qui mène avec une poigne de fer le petit monde de l'aviron, est déterminé à aller jusqu'au bout. «Si on nous refuse les visas pour nous rendre dans les camps d'entraînement, nous suspendrons la fédération concernée», affirme-t-il.

Des produits indécélables

Tout cela ne suffira pas toutefois pour supprimer le dopage. Certains produits, bien que connus, ne sont pas décelables aux contrôles, à l'exemple de la testostérone, une hormone mâle naturelle qui peut parfaitement remplacer les produits de synthèse que sont les anabolisants. «Pour les hommes, il est pratiquement impossible de pouvoir faire la différence entre la part naturelle de testostérone et la part ajoutée artificiellement, explique le médecin de la FISA. Pour les femmes, c'est plus simple et nous pensons pouvoir y parvenir bientôt. Des tests ont déjà été effectués dans le laboratoire du professeur Donike à Cologne sur des échantillons provenant des jeux de Lake Placid et de Moscou. On a découvert qu'il y avait abus de testostérone, mais pour l'instant nous ne pouvons pas prendre de sanctions.»

«Journal de Genève»

Karl Ringli désigné à la présidence de l'IASI

Du 5 au 8 octobre s'est tenu, à Snogov, près de Bucarest, le 1er Congrès mondial d'informatique en matière de sport. Plus de 120 experts en provenance de 43 pays s'y sont entretenus des problèmes touchant à l'enregistrement, à l'exploitation et à l'échange des informations relatives au sport, surtout dans le domaine scientifique.

Lors de l'Assemblée générale qui suivit le Congrès, l'IASI (International association for sports information) a nommé M. Karl Ringli, chef de la bibliothèque de l'Ecole fédérale de sport de Macolin, à sa présidence pour une période de 4 ans.